

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR DETAILLE ET NOTES DE SYNTHÈSE

des délibérations, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Commission Administration Générale - Economie – Finances
ouverte à toutes les commissions**

1. Centralité Malacher Nord - Travaux d'aménagement des espaces publics - Signature des marchés de travaux - Rapporteur : Arslan SOUFI

Suite à la consultation lancée par la commune pour les travaux d'aménagement des espaces publics dans le secteur de Malacher Nord et compte tenu du montant des offres, il est nécessaire que le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à attribuer et à signer les marchés de travaux correspondants.

2. Questions diverses.